

# Grenouilles rousses, grenouilles de l'herbe...

*Christine et Jean-Charles Tombal, GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord Pas-de-Calais), association affiliée à Nord Nature*

En 1997, début novembre, nous avons fait creuser une mare de 10 m de diamètre et de 2 m de profondeur maximum dans un coin du terrain que nous venions d'acquérir, une pâture de 45 m de large sur 70 m de long située dans le village bocager de Hecq en bordure sud de la forêt de Mormal. Les pentes sont douces sur une moitié de la circonférence, plus abruptes sur l'autre. Il n'y a pas de nappe superficielle, mais le terrain argileux permet un remplissage par la pluie. Aucun aménagement n'a été réalisé, aucune espèce animale aquatique n'a été introduite. La mare est située à 250 m d'un ruisseau qui prend sa source dans le bocage. Deux mares existent dans les pâtures en fond de vallée ; elles sont occupées par des Grenouilles vertes dont on entend le chant en été.

Les pluies de fin d'automne et d'hiver ont rapidement rempli la mare. De 1998 à 2001 les niveaux d'eau ont été élevés en hiver (h = 1,5 à 2 m). En été, il restait 0,5 à 1 m d'eau. L'été 2002, le déficit en pluies amena un étiage sévère (0,25 cm) et en 2003 se produisit un assèchement total de plusieurs semaines, suivi depuis par des niveaux très bas (0,15 à 0,50 m).

Aucune végétation flottante n'est apparue à l'exception de quelques bancs d'algues vertes. Des touffes de menthe aquatique se sont développées. Autour de la mare s'est rapidement constituée une couronne de joncs et de diverses graminées, d'une largeur de 1 à 5 m. De nombreux saules et aulnes poussent spontanément. Nous en laissons quelques-uns pour faire de l'ombre aux heures chaudes en été. Ces arbres ont actuellement 4 m de hauteur. Sur le pourtour du terrain, à 2 m de la limite, nous avons planté plusieurs haies larges (3-5 m) et un petit bosquet, exclusivement en essen-

ces locales. Le sous-bois n'est pas entretenu. L'ensemble occupe environ 900 m<sup>2</sup>.

1 800 m<sup>2</sup> sont livrés aux plantes spontanées (pas de semis de gazon). A l'exception de cheminements étroits tondus régulièrement, les surfaces sont fauchées petit à petit, par rotation de 2 ou 3 ans. Certaines "plates-bandes" n'ont pas été fauchées depuis 5 ans. Aucun produit chimique (engrais ou biocide) n'a été utilisé depuis 1997. Tous les matériaux fauchés sont exportés (déchetterie à proximité). La fauche se fait à la main (faucille ou ciseaux spéciaux), la faucheuse à essence s'étant révélée mortelle pour la faune qui vit dans l'herbe, et particulièrement pour les Grenouilles rousses.



*Accouplement et ponte de Grenouilles rousses, illustration © Philippe Vanardois*

Car notre mare est immédiatement devenue un lieu de ponte pour des Grenouilles rousses. Les œufs sont déposés au bas des pentes fai-

bles, par paquets, la nuit, entre le 10 et le 20 mars. Il est rare de voir des adultes dans l'eau pendant la journée. Une partie des œufs et des jeunes têtards est dévorée par divers oiseaux et par les Tritons alpestres *Triturus alpestris* et ponctués *T. vulgaris* qui peuplent la mare au printemps au nombre d'une dizaine environ. A la fin du printemps la mare est vide de Grenouilles rousses. Parfois une Grenouille verte apparaît et séjourne brièvement. Aucun crapaud d'aucune espèce n'a jamais été vu ni dans la mare ni aux abords.

Où vivent nos Grenouilles rousses ? Peut-être dans la litière de feuilles mortes sous les arbres, dans l'herbe certainement. Nous devons faucher ou tondre avec beaucoup de précautions, des Grenouilles rousses étant tapies partout, aussi bien dans l'herbe courte (10 cm) que dans l'herbe haute (jusque 1,5 m).

Lors des étés humides nous avons estimé à environ 90 le nombre de Grenouilles rousses peuplant les 2 700 m<sup>2</sup> d'herbe et de haies du terrain, soit 1 pour 30 m<sup>2</sup>, ce qui correspond aux tailles de territoires présentées par J. Godin (2003). Depuis la grande sécheresse de 2003 il y en a nettement moins (25-30 environ). Les pontes de 2004 ont d'ailleurs été moins importantes.

Dans notre jardin, nous avons donc vérifié que la mare n'est qu'une des composantes de l'habitat de la Grenouille rousse. La mare n'est utilisée que pendant quelques jours par les adultes, et quelques semaines par les larves. Les zones herbeuses périphériques sont essentielles pendant 8 mois. En 2004, nous avons encore trouvé une Grenouille rousse en activité dans l'herbe, à 15 mètres de la mare, le 7 novembre.

Nous ignorons où hibernent les grenouilles de notre jardin. Dès que nous le découvrirons, nous vous le dirons...

**Addendum :** Les lecteurs de La revue de Nord Nature vont pouvoir bénéficier d'une observation réalisée depuis la publication de cette note dans Le Héron, la revue du GON (1). En effet, le 17 janvier 2005, à 18 heures, dans les phares de la voiture, nous surprenons

une grosse Grenouille rousse en train de s'enfoncer sous les feuilles de la haie devant le garage après une journée pluvieuse et douce. La grenouille soulève les feuilles avec la tête et les pattes antérieures et se glisse dessous comme une taupe. Sans doute y a-t-il là quelque trou où elle peut s'enfoncer... Le lendemain, en soulevant délicatement les feuilles, nous n'avons rien trouvé.

De même, le 12 février, en effectuant des travaux de "nettoyage" de la mare et de ses abords (enlèvement de quelques bancs d'algues vertes, des feuilles mortes flottantes et des tiges sèches de menthe aquatique ; éclaircissement des touffes de grandes graminées ; coupes des jeunes saules et aulnes), nous n'avons trouvé aucune grenouille, ni dans l'herbe, ni dans la vase, du moins à proximité des rives. Nous avons "préparé" notre mare parce que, la nuit précédente, en traversant la forêt de Mormal pour rentrer chez nous, nous avons vu de nombreux amphibiens sur les routes forestières, stimulés par la pluie et la température clémente : 4 Salamandres, 4 Grenouilles rousses, un Crapaud commun et 23 Tritons palmés. Le lendemain, les grenouilles de notre jardin n'étaient pas encore dans la mare, mais cela ne saurait tarder...

Godin J., 2003. *Les amphibiens et les reptiles du Bassin Artois-Picardie*. Série "Partez à la rencontre de la biodiversité", Agence de l'Eau Artois-Picardie.

(1) Adhésion au GON, 6 euros ; abonnement à la revue 20 euros (4 numéros par an, 250 pages en tout avec de nombreuses illustrations en couleur reproduisant des aquarelles et des photos des meilleurs artistes régionaux). Une promotion spéciale pour 2005 permet d'obtenir gratuitement un numéro d'une année précédente. L'année 2005 va voir également la parution de "L'Atlas Régional des Amphibiens et des Reptiles" et les membres du GON abonnés à la revue bénéficieront d'un tarif préférentiel.

Bulletin d'abonnement sur simple demande auprès des rédacteurs : 03.27.25.66.74 ou <tom-bal.jean-charles@wanadoo.fr>.